



COMPTE-RENDU SUCCINCT
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 31 MAI 2018

Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Jacques Dalibert, Maire

Les décisions prises par le Conseil :

- L'approbation de l'avant-projet définitif des travaux de Blanche-Couronne et le lancement du marché de travaux.
 - La désignation de la société Loire Atlantique Développement - Sela pour la concession du Lotissement du Chapeau aux Moines.
 - La dénomination de « Fleur de genêts » pour une rue du lotissement du Lattais 2.
 - Le lancement du marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif sur la Pelletrie et Bellevue.
 - La sollicitation du cabinet ARIMA pour renouveler les contrats d'assurances.
 - La validation de la démarche de réalisation du Plan Communal de Sauvegarde ainsi que la signature d'une convention avec la Protection Civile et la validation d'une convention type de partenariat à destination des entreprises concernées.
 - La création d'un poste d'Attaché Principal correspondant au recrutement d'un nouvel agent Directeur Général des Services.
 - L'avis négatif à la demande de dérogation de l'entreprise Total de Donges à une directive européenne environnementale.
 - La participation d'un montant de 560,69 € par élève aux frais de fonctionnement à l'école Sainte-Thérèse.
 - Les tarifs pour le spectacle Celtomania 2018, soit 8 € plein tarif et 4 € tarif réduit.
 - L'attribution d'une subvention exceptionnelle de 100 € au comité Régional de la Ligue des Droits de l'Homme.
 - Le paiement des frais de parking et de péage autoroutier concernant les frais de déplacement des agents communaux en mission.
-